



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2020-192

PUBLIÉ LE 22 JUIN 2020

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**

75-2020-06-19-003 - Arrêté directeur portant délégation de signature au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP·HP. Centre-Université de Paris, (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2020-06-19-003

Arrêté directeur portant délégation de signature au  
directeur par intérim du  
groupe hospitalo-universitaire AP·HP. Centre-Université  
de Paris,

**Arrêté directeur portant délégation de signature  
au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,**

**Le directeur général  
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0007 du 14 novembre 2013 modifié, portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux),

Vu l'arrêté directeur n°75-2016-07-07-006 du 7 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources humaines de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° ANADDG2019-06 0061 du 5 juillet 2019 nommant Monsieur Serge MOREL, directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,

Vu l'arrêté n°75-2019-11-28-044 du 28 novembre 2019 portant délégation de signature au directeur par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,

**ARRETE :**

**Article 1 :**

Par dérogation aux dispositions de l'article 3-4 de l'arrêté directeur n°75-2016-07-07-006 du 7 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources humaines de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris et de l'article 1 de l'arrêté directeur n° 2013318-0007 du 14 novembre 2013 modifié, portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux), délégation de signature est donnée au directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris pour la gestion locative, l'entretien et la gérance de 9 logements situés 8, rue Vésale, 75005 Paris désignés ci-après :

- Lot n°01 01 0503 02 3165 ; un appartement de type F1 situé au 1<sup>er</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2442 ; un appartement de type F1 situé au 1<sup>er</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2443 ; un appartement de type F1 situé au 1<sup>er</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2444 ; un appartement de type F3 situé au 1<sup>er</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2445 ; un appartement de type F1 situé au 2<sup>e</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2439 ; un appartement de type F4 situé au 2<sup>e</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2440 ; un appartement de type F3 situé au 2<sup>e</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2441 ; un appartement de type F4 situé au 2<sup>e</sup> étage
- Lot n°01 01 0503 02 2446 ; un appartement de type F3 situé au 3<sup>e</sup> étage

**Article 2 :**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 15 septembre 2020 inclus.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 19 JUI 2020



Martin HIRSCH